

# Le J.A.

## Journal de la CGT Educ'action Versailles

la  
cgt

ÉDUC'  
ACTION

académie de  
Versailles

*Dans la rue et dans les urnes, un seul choix la CGT*

Edito 1

Voter et faire voter CGT 2-3

L'automne n'a pas refroidi les luttes 4

Les lycées pro : une certaine idée de l'éducation 5

Retour sur la journée de formation référent égalité Fille—Garçon 6

Les sales profs 7

Contacts 8

**Q**ue cela soit en France ou à l'étranger, les motifs pour se mobiliser ne manquent pas. Dernièrement, l'actualité sociale a été marquée par le mouvement de grève dans les raffineries. Cette lutte a connu une médiatisation importante en raison des conséquences concrètes sur la vie quotidienne. Contrairement aux souhaits du gouvernement et des patrons, la guerre de l'opinion ne s'est pas retournée contre les grévistes. Après la réussite en demi teinte de la première date interpro de fin septembre, la confédération a tenté de construire une convergence des luttes à partir de la mi-octobre. Cela s'est traduit par un appel à la grève interprofessionnelle sur la question des salaires notamment le 18 octobre dernier. Cette date venait en complément de la mobilisation au sein des lycées professionnels.

Si le 18 octobre fut globalement une réussite, ce ne fut pas le cas pour le 27 octobre et le 10 novembre. Les manifestations n'ont pas fait le plein car la grève ne s'est pas implantée durablement dans tous les secteurs. Cela ne veut pas dire que la combativité n'est pas présente chez les travailleurs. Les luttes sont présentes partout : c'est le cas chez Géodis à Gennevilliers par exemple en ce moment. Le rapport de force se construit vis-à-vis du patronat mais il se construit localement dans le cadre de Négociations Annuelles Obligatoires ou en fonction des résultats économiques des entreprises. Ce n'est pas un fait nouveau mais nous peinons collectivement à construire une réponse interprofessionnelle globale sauf dans un cadre défensif comme ce fut le cas sur les retraites.

Ce dernier point pourrait être un élément décisif dans les prochaines semaines. Macron et son gouvernement souhaitent passer en force et repousser l'âge légal et probablement la durée de cotisation. Nous sommes dans la droite ligne idéologique de la recherche toujours plus grande d'un taux de profit. Les conquêtes sociales comme la retraite et l'assurance

maladie restent encore et toujours une tâche sur la rapacité du Capital. Les arguments fallacieux sur l'allongement de la durée de vie et sur la possibilité de dégager du budget pour investir dans l'éducation ou la santé ne résistent pas à une analyse rapide.

Mais au-delà de nous convaincre nous même, il s'agit de discuter, échanger avec nos collègues, avec les salarié.e.s sur la nécessité prochaine d'entrer dans une opposition forte face à ce gouvernement et ses allié.e.s.

Dans l'éducation, c'est l'attaque contre le lycée professionnel qui est au cœur de notre attention. A nouveau, c'est une décision de Macron (capable à la fois de gérer une épidémie, sauver le climat, avoir une vision pour l'éducation et guérir les écrouelles par un simple toucher). Il l'a annoncé durant le mois de septembre devant son mutique ministre de l'éducation. Il s'agit d'augmenter de 50% la durée des stages pour les élèves, de supprimer des filières, d'accorder une place toujours plus importante pour l'entreprise, de développer l'apprentissage. Nous avons tous les arguments pour nous opposer à cette réforme. Il est à noter d'ailleurs qu'avant le départ récent du SGEN CFDT, il y avait un front unitaire contre la réforme. Cela a permis d'avoir le 18 octobre dernier des taux de grévistes de 60% dans certains établissements. Près de 1 PLP sur 3 était dans la rue en Ile de France. Nous étions plus de 40% en grève le 17 novembre dernier. Les collègues ne désarment pas. Le combat continue dans la rue et dans les urnes où le vote CGT doit progresser.

Mathieu Moreau  
Co-secrétaire académique

Commission paritaire n° :

1012S07065

Dir. de publication :

Marie Buisson

Imprimé sur papier recyclé



Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022,  
aux élections professionnelles

AVEC LA CGT,  
FAISONS UN AUTRE CHOIX  
DE SOCIÉTÉ

#jevotecgteduc2022

# Voter et faire voter CGT !

## Les enjeux du vote CGT

La période va être marquée par les élections professionnelles. Comme c'est le cas depuis 2011, elles auront lieu dans notre ministère par voie numérique. Ce sont les premières élections depuis l'application stricte de la loi de transformation de la fonction publique. Le rôle des CAPA a largement diminué. Il reste que la représentativité et notre nombre d'élu.e.s est un enjeu majeur pour appliquer notre orientation forte : être à la fois un syndicat de lutte et d'accompagnement des personnels !

Plusieurs informations cruciales :

- ♦ La CGT Educ'action Versailles présente 14 listes pour ce scrutin. Cela comprend bien entendu une liste pour le CSA académique qui va déterminer notre représentativité locale, une pour la CAPA 2nd degré (qui fusionne les corps enseignants du 2nd degré avec les

Psy-en), les CAPD (pour le premier degré), une liste pour les attaché.e.s, pour les ADJAENES, pour les SAENES, pour les infirmier.e.s/AS, pour les ATRF, pour les commissions consultatives enseignante, AED AESH et administratifs/ives

- ♦ Ces élections sont essentielles pour notre organisation pour disposer d'élu.e.s en capacité de représenter les collègues et de rendre compte de leur mandat.

- ♦ C'est aussi un moyen d'envoyer un message clair à notre administration en votant largement pour un syndicat de lutte portant un projet d'école alternatif.

# ÉLECTIONS

# 2022

# PRO

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022,  
aux élections professionnelles**



**AVEC LA CGT,  
FAISONS UN AUTRE CHOIX  
DE SOCIÉTÉ**

**#jevotecgteduc2022**



## Le fonctionnement du vote

**D**epuis 2011, les élections professionnelles se déroulent avec un scrutin numérique. Les collègues doivent se connecter à un portail numérique avec leur identifiant (c'est-à-dire leur adresse académique), un mot de passe créé lors de la première connexion et une notice de vote distribuée au sein des établissements. Le passage au tout numérique a entraîné une baisse de la participation pour les élections professionnelles sur laquelle s'appuie l'administration.

Chaque collègue vote pour plusieurs scrutins :

- ◆ le CSA (comité social d'administration) local qui est l'instance où se situe le dialogue avec l'administration sur les grands axes de la politique éducative académique.
- ◆ Le CSA ministériel qui est le lieu du dialogue avec le ministère.
- ◆ En fonction de son corps, un.e électeur.trice vote également pour la CAPA (Commission administrative paritaire académique) à laquelle il est rattaché. Pour les enseignant.e.s du second degré, il existe également un vote pour une CAPN (commission administrative paritaire nationale). Les CAPA sont les lieux où se font une partie des échanges relatifs à la carrière des personnels.

minée par le vote aux CSA académique et ministériel. Cela permet de déterminer le poids de chaque organisation et donc de donner une coloration aux élections professionnelles.

IL est donc impératif de voter et de faire voter CGT. Cela permet d'envoyer un signal fort à l'administration et une opposition forte à la casse du service public d'éducation.

Durant la période du vote du 1er au 8 décembre, des permanences seront organisées au sein des syndicats pour aider dans les démarches de vote, rappeler les enjeux, faire le point avec les sections.

La lutte passe aussi par les urnes. Il s'agit de confirmer la progression numérique de la CGT Educ'action !

La représentativité des organisations syndicales est déter-

# L'automne n'a pas refroidi les luttes

L'automne n'a pas refroidi les luttes, bien au contraire.

La rentrée était marquée par un appel interprofessionnel et inter-syndical avec la revendication concrète d'une augmentation du salaire. Nous subissons une hausse très importante de l'inflation. La question du salaire devient ainsi de plus en plus centrale en particulier quand les entreprises et les actionnaires font des bénéfices records.

C'est le cas notamment dans la filière de l'énergie. Les salarié·es de l'énergie se sont donc mis en grève reconductible pour entamer le bras de fer avec les dirigeants de leurs grandes entreprises. On peut citer notamment la grève chez Total particulièrement médiatisée.

Le pouvoir n'était pas particulièrement à l'aise avec ces mouvements dont l'impact est directement visible dans la population avec la pénurie de carburant dans les stations. Le gouvernement a décidé, avec les entreprises de l'énergie, de faire le choix du pourrissement. Ce ne fut pas le



cas, bien au contraire, et on a assisté à un soutien massif aux grévistes dont le combat illustre le sentiment global que la question du salaire est au cœur des préoccupations.

Le 18 octobre est donc apparu comme un début de convergence des luttes. Cette date qui télescopait la mobilisation au sein des lycées professionnelles (voir ci-contre) fut une réelle réussite avec des mouvements de grève dans l'énergie, les transports, l'éducation. Si la suite de la mobilisation n'a pas permis d'ancrer durablement le mouvement dans la population notamment par la difficulté de construire la reconduc-

tion de la grève, il reste que rendez-vous est pris avec le pouvoir en place. Les travailleuses donnent rendez-vous à Macron dans les prochains mois si le chef de l'Etat s'obstine à vouloir mener à bien sa réforme des retraites. La CGT ne validera pas le billet d'entrée du président pour le paradis des capitalistes. Nous nous retrouverons dans la rue pour nous y opposer.

Mathieu Moreau

Co-secrétaire académique

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022,  
aux élections professionnelles**

**AVEC LA CGT,  
FAISONS UN AUTRE CHOIX  
DE SOCIÉTÉ**

**#jevotecgteduc2022**

la cgt  
ÉDUC'ACTION

# Les lycées pro : une certaine idée de l'éducation

A nouveau, c'est une décision de Macron (capable à la fois de gérer une épidémie, sauver le climat, avoir une vision pour l'éducation et guérir les écrouelles par un simple toucher). Il l'a annoncée durant le mois de septembre devant son mutique ministre de l'éducation. Il s'agit d'augmenter de 50% la durée des stages pour les élèves, de supprimer des filières, de mettre une place toujours plus importante pour l'entreprise, de développer l'apprentissage. Nous avons tous les arguments pour nous opposer à cette réforme. Il est à noter d'ailleurs qu'avant le départ récent du SGEN CFDT, il y avait un front unitaire contre la réforme. Cela a permis d'avoir le 18 octobre dernier des taux de grévistes de 60%

dans certains établissements. Près de 1 PLP sur 3 était dans la rue en Ile de France. On pourrait reprocher à notre fédération d'avoir maintenu une grève corporatiste lors d'un mouvement inter-pro. Pourtant, il semble difficile à dire aux collègues de ne pas être en grève lorsque l'on casse leur outil de travail.

Car, c'est bien de cela qu'il s'agit. Selon certaines estimations, cela pourrait être entre 8000 et 10000 PLP sur 60000 qui pourraient perdre leur poste dans les prochaines années si la réforme restait en l'état. C'est une attaque sans précédent contre une profession mais surtout contre les classes populaires. Au-delà de la question éducative, c'est l'idée que les élèves les plus défavorisés n'ont pas be-

soin d'une formation correcte. Il suffit de leur apprendre un bon métier, à se soumettre au patron qui lui sait ce qui est bon pour son ouvrier. C'est une vision rétrograde et dangereuse de la société. C'est aussi s'accorder avec les besoins de l'économie. Nous avons besoin de personnes ultras qualifiées et d'une main d'œuvre servile. L'École doit donc jouer son rôle de tri social.

A la CGT Educ'action, nous nous opposons à cette vision de l'éducation. Nous étions encore plus de 40% en grève le 17 novembre dernier et au sein d'une manifestation dynamique. Depuis, le ministère patouge, incapable de répondre aux interrogations et à la mobilisation. Rendez-vous est pris pour la suite.



## Retour sur la journée des référent·es égalité filles-garçons

**A**nimée par le Centre Hubertine Auclert et proposée par l'École Académique de Formation Continue (EAFC), cette journée a réuni environ 300 collègues des trois académies franciliennes et s'est articulée autour de quatre axes que nous résumons ici de façon très brève mais que nous développerons lors de notre prochaine réunion le vendredi 9 décembre.

**La sanction** - Le système de sanction mis en œuvre dans le second degré vient renforcer chez les adolescent·es les codes de la construction actuelle de la virilité. Loin d'être réellement éducative, en dépit de ce qu'affiche l'administration depuis 2014, elle relève d'un rite différenciateur de sexe que les garçons utilisent pour construire leur virilité. Plaisir pris dans la transgression, besoin de se démarquer de tout ce qui est associé au féminin, acquisition d'un statut de supériorité vis-à-vis des pairs, acquisition d'un public, notamment féminin... le passage à l'acte et la sanction appliquée méritent d'être analysés sous le prisme des conduites sociales.

**La transidentité** - Si l'identité de

genre fait maintenant partie du droit positif français et ne peut plus être remise en question, l'accueil des élèves en parcours de transition dans nos établissements est encore un sujet problématique. Outing forcé, mé-genrage, refus d'utiliser le prénom d'usage, absence d'espace d'intimité... « la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction » (Code de l'Éducation, art. L111-1) et la « meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire » (circulaire du 29/09/2021) sont des combats qu'il faut poursuivre.

**L'orientation** - L'enquête longitudinale menée dans cinq lycées franciliens par le centre Hubertine Auclert sur les freins à l'accès des filles aux filières informatiques et numériques souligne l'impact de la question du genre sur les processus et choix d'orientation. Les résultats de cette étude confirment d'une part que les projections des élèves restent fortement structurées par des représentations genrées du monde du travail et d'autre part que le lycée joue un rôle prépondérant dans l'accentuation des inégalités de genre.

**La reconnaissance institutionnelle** - L'administration engage à compter de

cette année une politique de labellisation égalité filles-garçons des établissements scolaires du second degré. Si le discours vise l'encouragement et la diffusion de ce qui est qualifié de « bonnes pratiques » nous restons très réservées quant à de tels estampillages. L'égalité filles-garçons n'est pas un gadget à la mode. Le féminisme ce n'est pas du pinkwashing, mais une nécessité politique à mettre en œuvre de manière urgente !

### Calendrier

**Vendredi 9 décembre 2022 : réunion non mixte de la Collective**  
**Judi 12 janvier 2023 : journée de formation mixte sur les violences sexistes et sexuelles**

**À l'union départementale CGT de Nanterre**

**Si vous souhaitez y participer, faites remonter vos demandes via votre syndicat départemental.**



**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022,  
aux élections professionnelles**

**AVEC LA CGT,  
FAISONS UN AUTRE CHOIX  
DE SOCIÉTÉ**

**#jevotecgteduc2022**

**la cgt**  
ÉDUC'ACTION

# Les sales profs

## IMP (Indemnité pour Mission Particulière) :

### Comment le ministère alimente les inégalités entre enseignant es...

Alors que le président de la République et le ministre de l'Éducation nationale annoncent vouloir lier la revalorisation des enseignants à l'acceptation de nouvelles missions dans le cadre d'un « nouveau pacte », la Depp (direction des études du ministère) montre, dans une nouvelle Note, que les missions rémunérées actuellement par l'Éducation nationale augmentent les inégalités entre les femmes et les hommes et les disciplines. La logique du « nouveau pacte » est remise en question par cette étude. Cette Note illustre la voie que le ministère est en train d'emprunter avec le « nouveau pacte » voulu par le gouvernement. La logique est bien de faire travailler davantage les enseignants en rémunérant mieux de nouvelles missions. Mais, comme pour les heures supplémentaires, ne pourront accepter

ces missions que les enseignants en ayant la possibilité. C'est-à-dire en priorité les hommes. La politique gouvernementale devrait creuser les inégalités de genre.

Ces missions entretiennent des inégalités entre les enseignants. À commencer par un fort écart entre femmes et hommes. « Les femmes font proportionnellement moins de missions rémunérées par des IMP que les hommes : 21 % des enseignantes perçoivent des IMP contre 26 % des hommes », explique la Depp. « Une femme qui perçoit au moins une IMP est rémunérée en moyenne à hauteur de 990 euros contre 1 280 euros pour un homme ». La Depp explique aussi que « quand les femmes font des missions, elles en font moins que les hommes ».

On retrouve là la même inégalité observée pour les heures supplémentaires. Les femmes en font moins que les

*Ces missions entretiennent des inégalités entre les enseignants. À commencer par un fort écart entre femmes et hommes. « Les femmes font proportionnellement moins de missions rémunérées par des IMP*

hommes. Cela tient évidemment à la répartition des charges familiales et aux stéréotypes de genre pesant sur les femmes. Alors que le ministère affirme vouloir lutter contre ces inégalités, sa politique salariale va donc en sens contraire.

## Lycée professionnel : une 3<sup>ème</sup>

### grève nationale en janvier ?

Après les deux journées de grève nationale du 18 octobre et du 17 novembre, l'intersyndicale pourrait proposer une 3<sup>ème</sup> journée début janvier. La CGT éducation a annoncé qu'elle « soutiendra dans la prochaine intersyndicale l'appel à une semaine de mobilisation du 12 au

16 décembre pour construire une journée massive de grève en janvier ». Pour la Cgt, « la grève du 17 novembre a confirmé le refus massif des personnels de la réforme Macron de démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire. Après le 18 octobre, c'est encore une grève très importante qui s'est déroulée. Le taux de grévistes a dépassé en moyenne 30 %. La colère et la détermination des personnels restent entières ». La lutte s'inscrit désormais dans la durée.



# ADRESSES UTILES

## CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux  
"92 000 NANTERRE

[cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

[eluscgtversailles@gmail.com](mailto:eluscgtversailles@gmail.com)

Tel : 06 40 16 79 39

### Co-secrétaires académiques :

Mathieu Moreau  
et Frédéric Moreau

### Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

### Permanences téléphoniques

*Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet)*

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

### SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats 4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

01 39 49 42 50

06 75 36 49 58

[cgteducation78@gmail.com](mailto:cgteducation78@gmail.com)

<http://www.cgteduc-yvelines.fr/>

Co-secrétaires départementales :

**Aude Marin La Meslée**

**Clémence Allaoui**

**Permanences :** Jeudi et vendredi 9 heures 30—18 heures 30

### SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

09 64 48 48 47

01 60 78 55 43

[sdencgt91@gmail.com](mailto:sdencgt91@gmail.com)

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

**Permanences :** Mardi et jeudi 10h-16h, Mercredi 14 H- 16 H

### SDEN-CGT 92

La Rotonde 32-34 Avenue des champs Pierreux

92 000 Nanterre

06 31 33 47 55

Premier degré 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

[cgteduc92@gmail.com](mailto:cgteduc92@gmail.com)

**Site :** <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :

Maxime Pouvreau

**Permanences :** Le mercredi matin et le vendredi à partir de 10h00

### SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc 95 100 ARGENTEUIL

01 34 10 02 55

06 31 89 74 75

[sden-cgt-95@wanadoo.fr](mailto:sden-cgt-95@wanadoo.fr)

**Site :** <http://ww.cgteducation95.ouvaton.org>

Secrétaire départemental :

Olivier Delous

**Permanences :** Jeudi à partir de 10 heures